

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE  
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE  
 CLOITRE-SAINT-THEGONNEC (LE)**

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère  
 Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 5 avril 2023

**MORLAIX COMMUNAUTÉ**

**(0669)**

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : lundi 27 mars 2023 à 12h50
Installation	TTP	000118	ROUDOUR	par : P. RIOU
Point de surveillance	P	000000118T	STATION-RESERVOIR ROUDOUR	Type visite : P1
Localisation exacte	SORTIE RESERVOIR			Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	6 unité pH			6,50	9,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore combiné	<0,05 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore libre	0,22 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,24 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	11,1 °C				25,00
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Plouzané 2901  
 (120 avenue Alexis de Rochon, Technopôle de Brest-Iroise - CS 10052, 29280 PLOUZANE Tél : 02 98 34 11 00)

Type d'analyse : P1 (Code SISE : 00259494)	Dossier : 230322030969011	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,33 NFU				2,00
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	26 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	PRESENCE n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>					
Carbone organique total	0,49 mg(C)/L				2,00
<b>MINERALISATION</b>					
Chlorures	17 mg/L				250,00

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	166 µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	12 mg/L				250,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
Carbonates	0 mg(CO3)/L				
Hydrogénocarbonates	14,6 mg/L				
pH	6,1 unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique	0 °f				
Titre alcalimétrique complet	1,2 °f				
Titre hydrotimétrique	4,2 °f				
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,58 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	29 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,50		
<b>FER ET MANGANESE</b>					
Fer total	7,6 µg/L				200,00
Manganèse total	2,5 µg/L				50,00
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Aluminium total µg/l	20 µg/L				200,00

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

## CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00243789)

Eau prélevée conforme aux exigences de qualité mais présentant un dépassement de la valeur de référence (0/100 ml) pour les spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices. Pour les paramètres microbiologiques, lorsque le résultat indiqué est "PRESENCE", il convient de considérer qu'il s'agit d'une simple détection de l'organisme dans l'eau et que le nombre de colonies est estimé entre 1 et 3. A noter par ailleurs une conductivité inférieure à la valeur de référence minimale de 200 µS/cm et un pH inférieur à la valeur de référence minimale de 6,5. Eau agressive. Il convient d'optimiser le traitement de neutralisation à la station.

Pour le directeur départemental,  
et par délégation,  
Le responsable du département santé-environnement,

*signé*

Julien CHARBONNEL